



DOSSIER

Dieppe à l'heure
du numérique

CARNAVAL

Début imminent
des ateliers de
préparation

P. 6



URBANISME

Le PADD
présenté en
Conseil municipal
et aux habitants

P. 9



EDUCATION

Les jeunes ont
leurs "conseillers
municipaux"

P. 10



VIE MUNICIPALE

Changement
d'adresse pour
trois services
municipaux

P. 19

EVENEMENT

Vœux du maire 2012 :
« tenir tête et tenir bon »

P. 3



ÉVÉNEMENT

2012 : tenir tête et tenir bon ----- p. 3

VILLE ET QUARTIERS

- solidarités ----- p. 5
- citoyenneté ----- p. 6
- développement économique ----- p. 8
- espace urbain ----- p. 8
- développement durable ----- p. 10
- éducation - enfance ----- p. 10
- sports ----- p. 11



Sébastien Jumel et François Lefebvre présentent leurs vœux aux résidents de la RPA Victor-Hugo à l'occasion de la traditionnelle galette des rois.

Dieppe tient bon, Dieppe va de l'avant

Dieppe poursuit sa marche en avant. En mettant l'accent sur le développement de l'accès aux nouvelles technologies, la Municipalité a placé la ville sur les rails de la modernité.

L'exemple de la médiathèque, qui a vu sa fréquentation augmenter de 30% grâce à une réorganisation complète s'articulant notamment autour du multimédia, est remarquable et emblématique de notre projet de faire de Dieppe une ville tournée vers l'avenir.

L'année 2012 marquera une nouvelle étape significative dans la construction du Dieppe de demain.

Déjà les opérations concrètes se multiplient partout dans la ville : lancement des travaux de la rue d'Ecosse avant le début du chantier de réfection de la Grande rue, puis celui de l'avenue Gambetta ; poursuite des aménagements du quartier du Val d'Arquet, à Neuville ; construction des nouveaux vestiaires de l'ES Janval, au stade Delaune ; construction du bâtiment de médecine de l'hôpital et du centre pédopsychiatrique au Château-Michel ; choix de l'architecte pour les deux nouveaux équipements de quartier du Val Druel...

La liste n'est évidemment pas exhaustive – elle continuera d'ailleurs à s'enrichir ces prochaines semaines. Elle témoigne d'une activité et d'un dynamisme retrouvés et importants, malgré une crise dont les effets n'épargnent ni les habitants ni les collectivités.

En 2012, Dieppe tient bon et Dieppe va de l'avant.
Chaleureusement,

Sébastien Jumel ► maire de Dieppe,
vice-président du Département



DOSSIER

Dieppe à l'heure du numérique

Dans tous les domaines et à tous les âges, la vie se numérise à grande vitesse. Dieppe accompagne ses habitants dans cette révolution technologique continue. ----- p. 12

VILLE ET QUARTIERS

- vie municipale ----- p. 19
- loisirs - animation des quartiers p. 20



CULTURE

les rendez-vous
----- p. 20
Dieppe Scène
Nationale ----- p. 22



Sébastien Jumel, entouré des élus de la majorité municipale, présentait ses vœux aux Dieppois le 6 janvier.

Vœux du maire pour 2012 : «tenir tête et tenir bon»

L'année 2012 marquera une continuité dans l'accomplissement du programme pour lequel la Municipalité a été élue en 2008.

« À Dieppe, nous tenons tête, et surtout, nous tenons bon ! » C'est avec cette formule, en guise de leitmotiv, que Sébastien Jumel a caractérisé l'action municipale à venir pour 2012. Au cours de la traditionnelle cérémonie des vœux de la Municipalité, qui s'est déroulée le 6 janvier dans des salons de l'Hôtel de Ville bondés, le maire a évoqué, grave, « la crise financière, économique, sociale et environnementale profonde » qui place « l'immense majorité des individus dans l'insécurité sociale, l'insécurité de vie, l'insécurité d'avenir ». Face à cela, le premier édile a affirmé sa « détermination à résister, à construire, à rassembler » en rappelant avec force ce qui fait le socle de l'activité municipale : « Renforcer les solidarités actives, consolider la collectivité du quotidien, faire respecter Dieppe et plus

largement le nord du Département dans l'aménagement du territoire, c'est construire ensemble cette confiance lucide dans l'avenir en étant les acteurs de notre futur, avec et pour tous les habitants ».

Anru : accélération et concrétisations

D'ailleurs, c'est bien la « *collectivité du quotidien* » qui est apparue en trame de fond des projets énumérés par le maire. Tous azimuts et répondant au plus près aux besoins des habitants, cette « *collectivité du quotidien* » s'attachera en 2012 à poursuivre la mise en œuvre du programme municipal (lire également page 4), en particulier dans les domaines de l'emploi, du logement, de l'éducation, de la culture, de la santé, de l'aménagement du territoire, de l'intercommunalité...

Dispositif phare de la mandature, le renouvellement urbain se caractérisera cette année par une accélération et des concrétisations des projets attendus par les habitants. Au programme à Neuville : la création du square Debussy, de la rue Le Guyon, de la rue de la Caravelle – véritable épine dorsale du Val d'Arquet –, le prolongement de la rue St-Ouen, la réalisation du rond-point des Martyrs de la Résistance, sans oublier la réflexion sur l'aménagement du parc paysager et du bâtiment public qui y sera implanté. Au Val Druel, 2012 sera marquée par le démarrage de la résidentialisation et des aménagements de voiries, et aussi l'avancement des études sur les deux futurs équipements de quartier. « *Dieppe, c'est une belle histoire que nous allons continuer à écrire ensemble en 2012* », a conclu le maire.

■ Pierre Leduc

Nouvelle bonne année pour la santé

Le domaine de la santé connaîtra de nouvelles avancées en 2012 avec, entre autres, la livraison sur le site de l'hôpital du nouveau pavillon de médecine, de l'extension des urgences et de l'hélistation, auxquelles s'ajouteront l'obtention d'un deuxième IRM et la programmation d'un troisième dans le cadre du prochain Schéma régional d'organisation sanitaire. Côté prise en charge de la dépendance, les chantiers se poursuivent aussi : avec la restructuration-extension du village Opad et l'humanisation du Château-Michel.

Tranquillité publique

Dans la lignée de la cellule de veille "prévention et sécurité" ou encore de la mise en place du dispositif "patrouilleurs" de la police nationale, la Ville continuera son travail de fond, en partenariat avec le sous-préfet, le procureur et le nouveau commissaire de police, à travers un contrat de prévention de la délinquance. Celui-ci présentera un volet important contre les conduites addictives et sera signé en 2012. La problématique des nuisances nocturnes liées aux bars de nuit sera également repensée. Les moyens de la police municipale seront aussi renforcés.

De nouveaux équipements sportifs livrés

En 2012, la Ville poursuivra le renouvellement de ses équipements sportifs avec la livraison d'une salle pour le judo et la lutte à la Maison des sports. Les nouveaux vestiaires de l'ES Janval (stade Delaune) devraient aussi être opérationnels cette année.

Aménagements

En 2012, la Ville souhaite finaliser le projet de la Tour aux Crabes – avec la création d'un nouvel hôtel restaurant – et la recomposition de l'îlot Royal, avec ses caves préservées.

Voirie

Le plan de rattrapage de la voirie se poursuivra en 2012 avec, en particulier, les travaux de l'avenue Gambetta, de la rue d'Écosse et la reprise des malfaçons des pavés de la Grande rue et du Puits Salé.

Dynamiser l'activité commerciale

La Ville, en lien avec la Chambre de commerce et d'industrie et les commerçants, va lancer une nouvelle opération Fisac afin de mieux accompagner le commerce et l'artisanat dieppois vers une nouvelle dynamique. À noter également la consolidation de la zone commerciale du Belvédère, que la Ville soutient, avec l'extension prévue d'Auchan et la création de Auchan drive.

Des événements marquants en 2012

Cette année sera ponctuée par quelques événements majeurs, comme les cérémonies du 70^e anniversaire du raid anglo-canadien, la 17^e édition du Festival international de cerf-volant de Dieppe ou le passage du Tour de France cycliste à Dieppe le 4 juillet.

150 logements programmés

Après la livraison de 111 logements en 2011, 150 nouveaux logements sont programmés en 2012.

Un contrat local de santé

La signature d'un Contrat local de santé est prévue en 2012 afin de consolider et développer l'important travail engagé par le Pôle ressources santé municipal. En matière de prévention santé, à titre d'exemple, une opération de brossage des dents à l'école a été lancée.

« La santé est un art collectif ! »

Philippe Couturier a pris début janvier ses fonctions à la tête du centre hospitalier de Dieppe.

► **Quelles sont les raisons qui vous ont conduit à postuler à ce poste ?**

Ma principale motivation était professionnelle. L'hôpital de Dieppe est un bel établissement, un des cent-vingt plus importants au plan national. C'est un acteur public majeur et déterminant de la vie du territoire. Et puis, il y a la qualité de vie d'une station balnéaire. J'ai une petite appréhension par rapport au climat, car je viens du Sud-Ouest... Mais je ne redoute pas le vent ou les embruns !

« Le chantier fort de 2012 sera l'élaboration avec le personnel d'un projet social qui viendra à l'appui du projet médical. »

► **Vous dirigez une structure en pleine mutation. Quels sont vos projets ?**

Il faudra d'abord poursuivre jusqu'à son terme la restructuration engagée du site Pasteur, et lancer celle du Château-Michel. Je veillerai aussi au maintien des équilibres financiers. La situation budgétaire reste fragile. Nous n'avons pas bien terminé l'année 2011 et nous avons intérêt à reprendre de l'activité. Pas d'argent, pas d'investissements !

Un autre axe important est de travailler sur le territoire en développant les coopérations avec les établissements du secteur, parmi lesquels le CHU de Rouen dont la proximité est un avantage indéniable.

► **Et au niveau du personnel ?**

L'établissement est en mutation, on change vraiment de peau. Mais sans le personnel, l'hôpital serait une coquille vide ! Nous devons donc accompagner tous les professionnels dans ces changements profonds qui sont à l'œuvre. Le chantier fort de 2012 sera l'élaboration avec eux d'un projet social pour les cinq prochaines années, qui viendra à l'appui du projet médical.

► **Vous êtes aussi un défenseur du service public...**

L'hôpital a des atouts qui peuvent lui permettre de jouer pleinement son rôle de service public de santé en offrant une palette de soins étendue. Mais ça ne se décrète pas, ça se gagne. Le personnel prendra aussi, bien sûr, part à ce combat. Je viens du monde de l'ovalie. Et pour moi, la santé est un art collectif !

■ *Propos recueillis par Pierre Leduc*



ECLAIRAGE

Un professionnel dédié au service public

Philippe Couturier, 51 ans, est titulaire d'une maîtrise de droit public, d'un diplôme d'administration hospitalière (ENSP) et d'un DESS en "Qualité, évaluation, organisation et performance des établissements de santé". Après le concours d'entrée à l'ENSP (1996), il a exercé ses fonctions en CHU à Limoges, en hôpital pivot à Montluçon, ainsi qu'en hôpital de proximité à Gaillac, établissement qu'il dirigeait depuis 2008.

REPÈRES

Deux nouveaux IRM

Fin 2011, l'hôpital a obtenu l'autorisation d'un deuxième IRM "ostéo-articulaire", qui renforcera le plateau technique de radiologie et diminuera les temps d'attente pour les patients. En 2012, l'objectif est, selon Philippe Couturier, de « faire vivre cette autorisation ». L'installation de l'IRM devrait être effective début 2013. Un troisième IRM est prévu à Dieppe, pour la clinique Mégival. « Ce sera un bel outil de diagnostic, intéressant pour le territoire », annonce le directeur de l'hôpital.

Le tiers payant partiel à la Maison médicale

La Maison médicale, association regroupant cinquante-cinq médecins généralistes volontaires, remplit des missions de service public avec près de six mille passages par an, le soir et le week-end. Permanence médicale, elle participe aussi au désengorgement des Urgences de l'hôpital. Depuis trois mois, elle propose le tiers payant partiel, qui permet de dispenser l'assuré du paiement de la part sécurité sociale, soit près des

deux tiers du tarif d'une consultation - la part mutuelle restant à régler. Tous les patients peuvent bénéficier de cette dispense d'avance de frais, à condition de présenter une carte vitale et un justificatif de droits à jour.

EN PRATIQUE: *Située à l'entrée de l'hôpital, la Maison médicale est ouverte de 20h à minuit en semaine, de 15h à 23h le samedi et de 9h à 23h le dimanche.*

Vaccination gratuite

Des séances de vaccinations gratuites auront lieu les lundis 6 février, 20 février et 5 mars de 17h15 à 19h, au centre de vaccination de la rue Irénée-Bourgeois. Pour tout renseignement, adressez-vous au bureau d'hygiène de la Ville, en mairie de Dieppe, ou appelez le 02 35 06 62 20.

Offrez votre sang le 2 mars

La prochaine collecte de sang de l'Établissement français du sang et de l'Association des donneurs de sang bénévoles est programmée le vendredi 2 mars, salle Paul-Eluard, de 8h à 12h30 et de 14h30 à 18h45. Les nouveaux donneurs sont priés de se présenter munis d'une pièce d'identité.



Habitants et associations ont largement œuvré à la réussite du carnaval 2011. Ils sont attendus plus nombreux encore pour préparer l'édition 2012 de cet événement.

Premiers préparatifs pour les "voyages" du carnaval

La 2^e édition du carnaval des familles est dédiée aux "voyages autour du monde". Ouverture des ateliers imminente.

Après le succès de la première édition, le carnaval des familles s'enracine dans la programmation printanière dieppoise. Cette année, place aux "voyages autour du monde", thème retenu dès juin dernier par les habitants et associations participants au carnaval. Aussi, comme l'an passé, le succès de ce carnaval programmé en mai dépendra de l'implication des habitants dans les ateliers de confection des chars et des grosses structures.

Les volontaires, regroupés ou non au sein d'associations, qui souhaitent apporter des idées de réalisation et contribuer à la création des éléments de cet événement festif haut en couleurs

peuvent prendre contact avec le service Démocratie locale ou les structures et associations de quartier (Maison Prévert, Oxygène, Mosaïque, Maison des jeunes de Neuville, MJC centre...). Un local sera dédié aux ateliers de préparation du carnaval, dont les horaires seront communiqués très prochainement par voie de presse et sur dieppe.fr.

■ Marie-Hélène Moudoumbou

EN PRATIQUE : service Démocratie locale, 5 bis rue du Mortier d'or (derrière l'église Saint-Jacques). Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. : 02 35 06 61 24.

Recensement de la population jusqu'au 25 février

La campagne annuelle de recensement de la population se poursuit jusqu'au 25 février. Huit agents recenseurs (Stéphane Lemaire, Cédric Chérif, Catherine Gourrier, Angélique Gouard, Eddy-Franck Padeloup, Nathalie Mercier, Véronique Grossot et Stéphanie Fouache) sont accrédités par la Ville pour enquêter les foyers tirés au sort. Ces agents recenseurs officiels doivent prendre contact après avoir déposé aux domiciles concernés une lettre signée du maire de Dieppe annonçant aux occupants qu'ils seront recensés cette année. Pour les reconnaître, c'est simple : ils sont porteurs d'une carte tricolore avec photographie comportant le tampon de la Ville et la signature du maire. Faites-leur bon accueil, car les résultats du recensement permettent de mieux comprendre l'évolution de la ville.

Passeports : apportez vos photos

Depuis le 1^{er} janvier, pour les demandes de passeport biométrique, les mairies ne sont plus habilitées à utiliser la fonction prise de photographies de leurs équipements. Désormais, tout demandeur doit fournir deux photos d'identité couleur, sans lunettes et tête nue. Attention : la planche ne devra pas être découpée. Le prix du passeport est de 86 €. ■ P. Luce

Recensement : des résultats à prendre avec précaution

L'analyse des derniers comptages de population à Dieppe demande à être relativisée.

En janvier 2011, les données de l'Insee affichaient une amorce d'augmentation de population à Dieppe avec 34 644 habitants, en progression de 195 habitants par rapport à l'année précédente. Un chiffre dans la moyenne des estimations parues depuis 2008. Au 1^{er} janvier 2012, inversion radicale de tendance. L'Institut national de la statistique et des études économiques divulgue des chiffres en régression de l'ordre du millier d'habitants en un an : 33 688 habitants. « Il convient d'être prudent, tempère Damien Barthélémy, responsable de la division recensement de la population à l'Insee Rouen. Il faut attendre confirmation sur au moins 5 ans ! »

La première population légale calculée depuis la refonte du mode de comptage ayant été diffusée en 2008, des données fiables ne seront pas disponibles avant l'an prochain. D'autant que les opérations de réhabilitation de logements, volontairement importantes à Dieppe, pourraient fausser les calculs. Car alors que Dieppe comptabilise presque mille logements de plus qu'en 1999, date du dernier recensement complet de la population, près de 10% des logements enquêtés se révèlent vacants, « alors que l'on devrait être plus proches de 5% », indique le statisticien, qui complète : « le taux de résidences secondaires a également beaucoup augmenté car sur les dernières années, nous sommes souvent tombés sur des logements occupés à titre occasionnel ». Ajoutez à cela 40% de ménages sondés composés d'une seule personne et la moyenne d'habitants par logement chute.

Comme le reconnaît Damien Barthélémy, « l'échantillonnage tiré au sort peut avoir des incidences ». Car selon lui « la probabilité pour une maison individuelle et les adresses anciennes d'être recensées est plus faible que celle des nouvelles constructions et des logements collectifs ». Aussi, même si le vieillissement de la population dieppoise est un fait, tout comme il semble que les trentenaires rejoignent plutôt les communes périphériques, mieux vaut ne pas tirer de conclusions hâtives sur une perte brutale de population pour Dieppe.

■ P. Luce



Anru : triple concertation à Neuville

Le 23 janvier, un nouveau café-chantier sur le renouvellement urbain s'est tenu au Drakkar.

Un nouveau temps d'échange sur le projet de renouvellement urbain à Neuville a attiré une quarantaine d'habitants. Organisé à l'intérieur de la bibliothèque-ludothèque du Drakkar, ce café-chantier portait sur trois sujets distincts. D'abord, en plus de se voir présenter les plans d'organisation du square Debussy, que le maître d'ouvrage, la SNC Lavallin, a imaginés sur la base de la concertation avec les habitants en juin dernier, les riverains ont pu faire part de leurs souhaits quant aux possibilités d'aménagement d'une aire de jeux et au mobilier urbain.

Autre thème abordé : la résidentialisation de l'immeuble Balidar. Les résidents et commerçants ont pu dialoguer avec Bruno Marcatté, de Sodineuf Habitat normand, afin d'affiner le projet à venir, notamment sur l'emplacement des conteneurs à ordures ménagères, la construction d'un muret de soutènement rue Jacqueline-Bellec et le stationnement. En parallèle, le dévoiement de la rue Le Guyon a été abordé, car il contribuera au désenclavement de l'entrée sud du quartier ainsi que la construction de nouveaux logements favorisant la mixité sociale.



Les Neuwillais peuvent consulter jusqu'à la mi-février dans le hall du Drakkar les plans de la concertation sur le square Debussy et la résidentialisation des immeubles Balidar et Cavalier de la Salle.

La création d'une rue derrière l'immeuble Jacques-Cœur et devant l'école Louise-Michel était également à l'ordre du jour. Les débats avec les riverains ont été constructifs et animés, en particulier concernant le réaménagement des parkings à l'arrière des immeubles Jacques-Cœur et Cavalier de la Salle. ■ P. Leduc

Café-chantier au Val Druel sur les équipements de quartier

Vendredi 17 février aura lieu un nouveau café-chantier destiné à présenter aux habitants les deux futurs équipements de quartier : nouveau restaurant scolaire /espace Ados et maison de quartier (centre social, mairie annexe, ludothèque...). Rendez-vous à partir de 16h place Camille-Claudel, au niveau du totem d'information qui sera implanté le jour même.

7

1726 nouveaux inscrits sur les listes électorales

1726 nouvelles inscriptions, dont 849 courant décembre, ont été enregistrées sur les listes électorales de Dieppe en 2011. Échéances électorales obligent, de nombreux électeurs se sont fait inscrire au dernier moment. L'affluence a d'ailleurs été particulièrement forte les deux derniers jours de l'année avec 195 nouveaux inscrits, dont 64 le samedi 31 décembre, jour où le service Elections était exceptionnellement mobilisé pour permettre aux personnes qui le désiraient d'être à même de voter aux Présidentielles et aux Législatives en 2012.

L'inscription sur les listes électorales est toujours possible jusqu'au 12 avril 2012 dans les cas suivants (article L30 du Code électoral) :

- ▶ vous avez eu ou aurez dix-huit ans entre le 1^{er} janvier et le 21 avril 2012
- ▶ vous êtes fonctionnaire ou militaire muté ou retraité dans cette même période
- ▶ vous avez acquis la nationalité française après le 31 décembre 2011
- ▶ vous avez recouvré l'exercice du droit de vote dont vous aviez été privé par décision de justice.

Félicitations à Simone Corroyer qui a soufflé ses cent bougies le 15 janvier.

Cette résidente du Château Michel est mère de cinq enfants qui lui ont donné douze petits-enfants et vingt-deux arrière-petits-enfants.



Un Mercure d'or pour la boulangerie de la rue Thiers



Sandra et Paul Debonne, boulangers installés rue Thiers depuis 2007, ont glané un Mercure d'or. Ce label leur a été décerné pour la qualité de leur prestation, leur audace et les embauches réalisées. En effet, forts du succès rencontré auprès de la clientèle, ils ont refait leur magasin à neuf, installé un espace pour les sandwiches, un nouveau four plus performant et moins énergivore et ont également procédé à deux embauches : un pâtissier et un boulanger. Ces créations d'emploi ont permis à Paul Debonne de s'adonner à son travail favori : la pâtisserie.

« Réalisée exclusivement avec des produits locaux et de saison », indique-t-il. Venant du Pays de Bray, le couple a une spécialité en boulangerie, le pain au fromage de Neufchâtel... Un pain que l'on peut se procurer dès 6h30 du matin, sauf le mercredi jour de fermeture de la boutique, 9 rue Thiers.

■ M.-H. M.

Information sur le scellement des pavés de la Grande rue

Les commerçants et les riverains de la Grande rue sont conviés à une réunion d'information concernant le chantier de reprise des pavés de la rue piétonne et des voies adjacentes. Cette rencontre est programmée le mercredi 15 février à 19h15 à l'Hôtel de Ville. Les travaux, dont le lancement est prévu pour le 20 février sous réserve des conditions météorologiques, consistent à résorber les dysfonctionnements liés au déboîtement des pavés en grés en utilisant le même mode opératoire que le test ef-

fectué en mars 2011 le long de la rue St-Jacques. Un kilomètre linéaire de pavés dégradés doit être traité avec un mortier spécifique, pour un coût total de 211 000 euros TTC financé par la Ville. Les opérations, dont la durée est estimée à trois mois, commenceront depuis la place Nationale vers le Puits salé. Les contraintes du chantier ne devraient pas avoir d'effet sur l'activité commerciale, mais elles pourraient impacter ponctuellement la circulation et les livraisons.

La réfection de la rue d'Ecosse engagée

Les travaux de réfection de la rue d'Ecosse ont débuté le 16 janvier. La première phase, menée par l'Agglo Dieppe-Maritime, consiste à remplacer des canalisations et branchements d'eau potable. Organisée en quatre tranches, elle durera neuf semaines. Durant cette période, la rue est partiellement interdite à la circulation et au stationnement, en fonction de l'avancement du chantier. « C'est pour un bien, commente Caroline Delannoy, peigne et ciseaux en main dans son atelier de coiffure de la rue d'Ecosse. Cette rue en avait besoin ! »

La coiffeuse prend donc les désagréments liés au chantier avec philosophie : « on sait tous qu'on peut avoir une coupure d'eau, que c'est un mauvais moment à passer au niveau du bruit et du trafic, mais une fois propre et nette, ça devrait sérieusement donner aux gens envie de revenir. Ça va apporter un plus ! » Après l'intervention sur le réseau d'eau potable, la Ville lancera le réaménagement de la voirie selon le profil retenu en concertation avec les riverains. ■ P. Lucie



Renvoi d'ascenseurs à Neuville

La mise en conformité des ascenseurs de six immeubles neuvillais (Ango, Cavelier de la Salle, Jacques Cœur, Quenouille, Verrazane et Scott) s'est achevée en fin d'année dernière. Ce vaste chantier a porté sur un parc de vingt-trois ascenseurs appartenant au patrimoine de Sodineuf habitat normand, dont huit complètement remplacés dans les immeubles Quenouille et Verrazane. Pendant la période de travaux, le bailleur social a mis en place l'opération "Stop ascenseur ! Je monte vos courses" en collaboration avec l'association Oxygène. Au total, sur neuf mois, soixante-cinq neuvillais âgés de 11 à 18 ans ont réalisé 352 portages à domicile. En contrepartie de leur investissement citoyen, qui aura permis de renforcer le lien social et la solidarité entre générations dans le quartier, ces jeunes se sont vus financer leurs projets (Bafa, sorties) par Sodineuf. Une façon de leur renvoyer... l'ascenseur ! ■ P. Leduc



Au total, les travaux de mises aux normes des ascenseurs ont coûté 1 295 000 euros dont 497 500 euros subventionnés dans le cadre de l'Anru.

Une étape décisive du PLU présentée aux habitants

La Ville de Dieppe a demandé aux cabinets AM Environnement et Tectône de l'accompagner dans l'élaboration de son PADD. Sophie Rabbat, architecte urbaniste, nous éclaire sur les enjeux liés à ce Plan d'aménagement et de développement durable.

► **Concrètement, qu'est-ce qu'un PADD ?**
Le Projet d'aménagement et de développement durable est l'une des pièces constitutives du Plan local d'urbanisme (PLU). Il expose le projet d'urbanisme de la commune et constitue la nouveauté essentielle entre le contenu de l'ancien Plan d'occupation des sols et celui du PLU. Un Plan d'aménagement et de développement durable, c'est en fait une approche environnementale de l'urbanisme. Ce souci environnemental est présent dans chacun des objectifs du PADD, dans chacune des préconisations. Selon les textes, le PADD définit les grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues par la commune, notamment en vue de favoriser le renouvellement urbain (quand on reconstruit la ville sur elle-même), de préserver l'environnement (les espaces naturels, hydrauliques, agricoles...) et de favoriser la qualité urbaine et architecturale, particulièrement importante pour une ville historique comme Dieppe.

► **Justement, quelles sont les spécificités de Dieppe en termes d'urbanisme ?**
La présence d'un grand secteur en ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager), géré aussi par l'architecte des Bâtiments de France, est une première particularité importante. Dieppe a deux autres grandes spécificités, qui sont des atouts, mais aussi sources de problématiques supplémentaires : son front de mer et son port localisés en plein cœur de la ville.

► **Comment ce PADD a-t-il été élaboré ?**
D'abord, un diagnostic complet de la ville a été réalisé. A l'issue

de celui-ci, et pour répondre aux problématiques relevées, des enjeux ont été décidés, avec des axes de proposition. Il y a des orientations générales, et des orientations particulières sur certains secteurs. Ces dernières sont des points plus opérationnels sur lesquels on fixe des objectifs incontournables.

► **Si j'habite Dieppe, en quoi le PADD me concerne-t-il ?**

Le PADD définit le futur de la ville. C'est un document prospectif qui imagine le développement de Dieppe jusqu'en 2025 sur le plan environnemental, social et économique. Il aborde de multiples points : habitat, déplacements, équipements de proximité, espaces publics, économie... A travers lui, les élus apportent des réponses concrètes à des choix d'orientations d'aménagement. Mais aussi,

ce document est partie intégrante du Plan local d'urbanisme, qui définit le potentiel de construction du foncier. Je pense que tout cela intéresse les habitants d'une ville. C'est pourquoi une réunion publique d'information, au cours de laquelle les Dieppois pourront réagir, est programmée le 20 février, après présentation et validation en Conseil municipal le 16 février. Elle sera complétée de trois expositions explicatives. ■ *propos recueillis par Pascal Luce*

EN PRATIQUE :

- **Le Conseil municipal débattera sur le PADD lors de la séance du jeudi 16 février, à 18h.**
- **une réunion publique sera organisée lundi 20 février à 18h30 à l'Hôtel de Ville**
- **du 20 février au 9 mars, une exposition d'information sur le PADD sera présentée simultanément en trois lieux : à l'Hôtel de Ville, à la Maison Jacques-Prévost et au Drakkar.**

La localisation du port en plein cœur de la ville est une spécificité mise en avant par le PADD de la Ville de Dieppe.



REPÈRES

Du POS au PLU

Le PLU remplace le POS (Plan d'occupation des sols) depuis la loi relative à la Solidarité et au renouvellement urbains (dite loi SRU) du 13 décembre 2000.

ECLAIRAGE

Le PADD et les constructions

Le dossier de PLU (Plan local d'urbanisme), comprend un document nommé PADD (Projet d'aménagement et de développement durable), qui n'existait pas dans le POS (Plan d'occupation des sols). Ce document a pour vocation d'exposer clairement les objectifs de la Municipalité en termes d'urbanisme. Lesquels objectifs sont traduits dans les autres documents s'imposant à toute personne désireuse de construire ou d'aménager.

10 M³ DE COPEAUX RÉALISÉS AVEC LES SAPINS DE NOËL

10 m³ de copeaux ont déjà été obtenus grâce au broyage des sapins de Noël déposés par les Dieppois dans les points d'apport volontaire aménagés dans les quartiers. Encore en cours au moment du bouclage de ce numéro de Journal de bord, le recyclage des sapins procure non seulement un précieux paillage - qui sera redistribué ultérieurement aux habitants qui le désirent - il constitue une véritable démarche écologique et économique : le transport et le coût de l'élimination de ces conifères à l'incinérateur du Smédar est épargné. Bravo aux Dieppois qui ont une nouvelle fois adhéré avec conviction à cette opération de développement durable



initiée par la Municipalité en 2009 et conduite cette année, du fait du transfert de la compétence Déchets à l'Agglo, en partenariat entre les services de Dieppe-Maritime, qui ont effectué la collecte, et de la Ville qui ont assuré le broyage.

Les jeunes ont leurs "conseillers municipaux"

Nouvellement constitué, le Conseil consultatif de la Jeunesse s'est réuni officiellement pour la première fois le 18 janvier dernier.

Élargi aux classes de 4^e et 3^e, l'ancien Conseil municipal des jeunes a fait place au Conseil consultatif de la Jeunesse (CCJ). Composé de jeunes âgés de onze à quinze ans, le CCJ réunira, au cours de trois séances plénières annuelles, ses membres issus de quatre collèges de la ville (Braque, Camus, Delvincourt et La Providence) - le collège Dumas devant rejoindre le dispositif à la rentrée 2012.

Au-delà du changement d'appellation, cette nouvelle assemblée adopte un fonctionnement plus pratique, qui permettra aux jeunes Dieppois de donner leur avis sur des projets de la Municipalité les concernant, mais aussi de réfléchir sur des thématiques et impulser des idées de projet.

À l'instar du Conseil municipal, le CCJ réunira en amont de ses séances plénières des commissions en groupe restreint, afin de plancher sur des thématiques précises.

La démocratie locale avec les jeunes

Le 18 janvier, la première assemblée du CCJ s'est tenue en salle du Conseil municipal. Elle a été présidée par Frédéric Eloy, adjoint au maire en charge de la Jeunesse, accompagné pour l'occasion d'autres élus



Le Conseil consultatif de la Jeunesse s'est réuni pour la première fois le 18 janvier. Les jeunes élus vont maintenant plancher sur trois thématiques : "communication", "skatepark" et "animations".

municipaux. Lors de cette séance d'installation, trois commissions "Communication", "Skatepark" et "Animations" ont été créées. Elles seront co-animées par les services Jeunesse et Démocratie locale.

Les groupes de travail réfléchiront sur ces trois sujets et feront part de leurs avancées ou propositions lors de la prochaine séance plénière du CCJ, programmée le 28 mars. De quoi considérer les membres du CCJ comme de véritables jeunes conseillers municipaux, avec des droits et des devoirs ! ■ P. Leduc

ECLAIRAGE

CCJ mode d'emploi

Les membres du Conseil consultatif de la Jeunesse sont désignés par un scrutin indirect : les jeunes délégués de classe des quatre établissements concernés élisent, chaque année, leurs représentants : un titulaire et un suppléant par niveau et par collège. Ainsi, vingt-trois élus siègent au CCJ, qui se réunit trois fois par an en séance plénière. Organisées en salle du Conseil municipal, celles-ci permettront de restituer les travaux des commissions thématiques réunies au préalable.

Portes ouvertes au lycée du Golf

Le lycée du Golf organise une opération Portes ouvertes le 17 février de 13h30 à 18h30. L'occasion de découvrir les deux voies de formation de l'établissement : générale et technologique ou professionnelle dans le domaine des services, de la santé et du social, industriel...

Découvrez les formations de Neruda

Le lycée Pablo Neruda organisera également une opération Portes ouvertes le vendredi 17 février, de 14h à 18h, et le samedi 18 février, de 9h à 12h. Celle-ci s'adresse principalement aux parents et aux élèves de 3^e et de terminale qui souhaitent découvrir les formations scientifiques et technologiques enseignées dans l'établissement dieppois.



Les échecs au service de la réussite scolaire

Un échiquier au mur, Yvain Boizanté, entraîneur fédéral de l'Echiquier dieppois, énonce les règles du jeu à une quinzaine d'élèves volontaires de l'école Jules-Ferry. Pour certains, c'est une découverte. «*Les échecs, ça aide pour la concentration et les mathématiques. Ça fait grossir le cerveau !*», commentent-ils. «*Ce jeu améliore aussi la persévérance et la confiance en soi*», souligne Yvain Boizanté. Les élèves de l'école Louis de Broglie peuvent également participer à l'atelier d'échec. Cette animation, financée par Jeunesse et sports, a lieu tous les jeudis de 17h à 18h dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

Convaincue des vertus pédagogiques et humaines de ce sport cérébral, la Municipalité versera une nouvelle subvention à l'Echiquier dieppois afin d'étendre cette activité à un maximum d'écoliers. Ainsi, le club d'échecs interviendra chaque semaine auprès des élèves de trois nouvelles écoles sur les quartiers du centre ville et de Neuville. ■ M.-H.M.



Bridge au collège Braque

Une vingtaine d'élèves du collège Braque s'initient au bridge avec trois bénévoles de l'Amical bridge club de Dieppe tous les jeudis. Chaque bénévole suit une table et guide les néophytes. L'antenne de Braque compte déjà une paire d'as : l'an dernier, Fabrice Testu et Gabriel Tournel sont allés jusqu'en Nationale. Par ailleurs, l'ABCD, qui compte cent quatre-vingt membres, propose au public des cours gratuits chaque mercredi de 14h à 16h au local du club, situé au gymnase Delaune, et y organise des tournois les lundis, mardis et vendredis de 14h à 18h. Plus de renseignements au 02 35 84 84 60.

Maxime Fiquet champion de France

Le lutteur dieppois a décroché le 22 janvier dernier le titre en 66 kg pour sa première année senior.



Maxime Fiquet, médaillé d'or à Sarrebourg le 22 janvier, a été honoré par ses amis du Cercle de lutte de Dieppe le 29 janvier.

sports

«*C'est vraiment super. Je suis passé par plein d'émotions car j'ai failli perdre.*

En finale, je suis dominé et j'arrive à marquer à deux secondes de la fin pour arracher la troisième manche. Là, mon adversaire était mort d'être passé si près du titre. Je marque en 40" et là, j'ai la délivrance ! » Maxime Fiquet a assis son statut de favori ce dimanche de janvier à Sarrebourg en décrochant le titre de champion de France en moins de 66 kg.

Vice-champion de France seniors en 2011 alors qu'il était encore junior, le lutteur dieppois obtient une juste récompense du travail accompli depuis son entrée à l'Insep de Vincennes. «*C'est l'objectif qu'on s'était fixé et j'ai tout fait pour l'atteindre. Depuis septembre, on en a tous ch.. ! Alors, pendant le combat, je me suis dit : j'ai pas fait tout ça pour rien, faut que j'y aille !* » Ce mental, ce capital confiance emmagasiné au fil des séances d'entraînement et des compétitions ont mis Maxime Fiquet dans les meilleures dispositions. «*Je suis clairement passé un cran au-dessus, analyse le champion. Je suis mieux préparé.*

Lucide, Maxime Fiquet, vingt ans, sait qu'il n'est pas arrivé.

Ce premier titre dans la cour des grands n'est qu'une étape. «*Je change de statut. Maintenant, il faut que j'y reste...* » Et qu'il regarde plus loin encore. Vers Londres. «*Les JO ? J'aimerais y croire... dans un petit coin de ma tête. Secrètement. Mais ça va être compliqué, juge-t-il. Disons seulement que je ne me suis pas barré le chemin !* » Mais la route est encore longue. Le 2 février, direction la Bulgarie pour un tournoi. Un rendez-vous où sont en jeu des tickets pour le championnat d'Europe, où seront distribuées des places pour un tournoi de qualification pour les Jeux olympiques. «*Là, il faut faire dans les deux premiers !*, calme le sociétaire du Cercle de lutte dieppois. *De toute façon, apprendre sur une compétition internationale, ça ne peut qu'être bénéfique.*

Récemment entré dans le cercle très fermé des sportifs de haut niveau soutenus par la Ville, Maxime Fiquet ne pouvait pas porter plus haut les couleurs dieppoises pour un premier rendez-vous. Reste à continuer l'histoire. ■ P. Lucie

Dieppe à l'heure du numérique



Dans tous les domaines et à tous les âges, la vie se numérise à grande vitesse. Dieppe accompagne ses habitants dans cette révolution technologique continue.



Connectés, de sept à quatre-vingt-dix-sept ans

Depuis les débuts du numérique, la Ville s'efforce de faciliter l'accès de tous aux TIC.

Le numérique envahit de plus en plus notre quotidien. Ordinateurs, mobiles, smartphones, tablettes, Internet, Wifi, multimédia... autant d'appellations barbares ou familières selon qu'on soit novice ou expert en la matière. Or, si ces technologies de l'information et de la communication (TIC) effraient parfois, leur pratique, elle, se fraie un chemin : courriel, recherche documentaire, vidéos et photos partagées, réseaux sociaux, jeux en ligne, blogs... Bref, le numérique a des usages nombreux et connecte tous les secteurs : information, culture, emploi, finance, commerce, éducation, loisirs...

1998 ses premiers ateliers multimédia, lieux de découverte, d'initiation ou d'accompagnement à l'informatique et à Internet pour tous. Aujourd'hui, dans les cinq ateliers, toutes les générations se retrouvent : des jeunes qui s'adonnent aux jeux en réseau jusqu'aux retraités souhaitant s'initier aux nouvelles technologies, en passant par des étudiants en quête d'information ou des actifs en recherche d'emploi... Bref, les Dieppois s'approprient les ordinateurs ou Internet et la Ville accompagne du mieux possible ces nouvelles pratiques culturelles.

Wifi à volonté

Depuis l'été dernier, la Ville de Dieppe offre aussi à ses habitants et aux visiteurs la possibilité de se connecter gratuitement à Internet en Wifi depuis l'Hôtel de Ville, la médiathèque Jean-Renoir, la Maison des associations et bientôt la salle des congrès sur le front de mer. Le numérique pour tous n'est donc pas un vain mot dans la Cité Anglo.

Ainsi, gratuites et ouvertes à tous, les ressources numériques proposées à Dieppe permettent des usages personnalisés, de sept à quatre-vingt-dix-sept ans. Des usages que ce présent dossier explore, sans exhaustivité.

Dieppe "on line"

De son côté, Dieppe n'a pas attendu l'apogée de l'ère du numérique pour rendre cette technologie accessible au plus grand nombre, dans de nombreux domaines et pour tous les âges. Dès l'école élémentaire, tous les petits Dieppois ont à leur disposition des postes informatiques connectés au web afin de préparer l'obtention du Brevet informatique et Internet (B2i), intégré aux programmes de l'enseignement primaire depuis 2002. Par ailleurs, la Ville de Dieppe a fait figure de pionnière en lançant dès

ÉCLAIRAGE

Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique

Une enquête sur les Pratiques culturelles des Français publiée en 2008 a révélé les profondes mutations des usages culturels causées par l'essor du numérique et d'Internet. La synthèse de cette enquête souligne qu'« en moins de dix ans, les appareils fixes dédiés à une fonction précise (écouter des disques, regarder des programmes de télévision, lire des informations, communiquer avec un tiers...) ont été largement supplantés ou complétés par des appareils, le plus souvent nomades, offrant une large palette de fonctionnalités au croisement de la culture, des loisirs et de la communication interpersonnelle ». Ce rapport montre aussi « l'émergence de nouvelles formes d'expression mais aussi de nouveaux modes de diffusion des contenus culturels autoproduits dans le cadre du temps libre » et que « les changements ont été particulièrement spectaculaires dans le cas de la photographie ou de la vidéo dont la pratique a presque entièrement basculé dans le numérique en moins d'une décennie ».

REPÈRES

dieppe.fr innove

Depuis son lancement en juillet 2009, le site web dieppe.fr enregistre plus de 1,5 million de visites et 12,8 millions de pages vues. La fréquentation moyenne est de 1875 visites par jour. À travers l'évolution constante du site municipal, Dieppe entend ne pas rester à la traîne de la révolution numérique qui est en marche. En ligne depuis décembre 2010, la version mobile de dieppe.fr a obtenu le label "Proxima mobile". Un label d'État dont peu de collectivités locales de la taille de Dieppe peuvent se prévaloir. Depuis octobre 2011, tout le contenu de dieppe.fr est disponible en version nomade (mobile dieppe.fr). Prochaine étape : l'adaptation ergonomique de ces contenus aux tablettes, du type iPad.



Des ordinateurs portables pour les scolaires

Les écoles élémentaires dieppoises, déjà toutes dotées d'ateliers informatiques avec huit postes connectés à Internet depuis 1998, pourraient prochainement disposer de classes mobiles. « *Engagée avec le correspondant Informatique de l'Éducation nationale, une réflexion projette de remplacer ces équipements fixes par des portables dont le nombre serait porté à douze* », annonce Emmanuelle Caru-Charreton, adjointe au maire en charge de l'Éducation. Cette évolution permettrait d'améliorer les conditions d'accès des élèves aux technologies de l'information et de la

communication, mais aussi faciliter le travail des enseignants. D'une part, en leur permettant de travailler dans la même salle avec une partie de la classe en informatique tout en étant disponible pour les autres élèves. D'autre part, en augmentant le nombre d'ordinateurs pour travailler en demi-classe et non plus en groupe de huit ou en postes partagés.

Et pour commencer dès le plus jeune âge, des ordinateurs sont également installés dans les toutes les écoles maternelles, à raison d'un poste par classe de grande et de moyenne section.

Braque teste les Espaces numériques

Depuis la rentrée scolaire 2011-2012, le collège Georges Braque est l'un des huit établissements seinomarins qui expérimentent pendant un an les Espaces numériques de travail (ENT). Porté par le département de Seine-Maritime, ce dispositif donne la possibilité aux parents d'élèves d'être connectés au collège via le réseau @rsène 76. Ainsi, les familles peuvent consulter, à la maison, le cahier de texte numérisé de la classe. Ce cahier de texte est alimenté par tous les enseignants : notes, absences, actualités, messages personnels... De leur côté, les collégiens disposent d'un espace de travail où ils peuvent recevoir des devoirs déposés dans leur "casier", mais aussi utiliser les ressources documentaires libres de droit issues de la plateforme "lesite.tv". Fin janvier, l'ENT n'était utilisé que par 20 à 25 % des familles. Une statistique que l'on retrouve néanmoins dans les autres établissements pilotes. « *C'est un bel outil qui a besoin de s'améliorer*, déclare Étienne Delame, administrateur @rsène du collège Braque. *Comme toute expérimentation, ça ne peut pas marcher du premier coup* ». Et le professeur de technologie d'ajouter : « *Il faut laisser le temps que ça se mette en place, ça chamboule pas mal les habitudes, notamment chez les professeurs* ». La communauté éducative de Braque établira en juin un bilan de cette expérimentation des ENT.

EN PRATIQUE : *sur demande, les animateurs des ateliers multimédia peuvent dispenser aux parents d'élèves une formation à l'ENT. De plus, les familles qui n'ont pas Internet chez eux peuvent aussi se connecter au réseau @rsène 76 lors des plages horaires en accès libre des ateliers.*



Quatre-vingt-huit ordinateurs sont mis à disposition des scolaires dans les onze écoles élémentaires dieppoises. Ce matériel, entretenu par le service Informatique municipal, a été complété en 2011 d'imprimantes laser couleur.

TÉMOIGNAGE

Les animateurs sont géniaux

Logan Le Déoré ▶ 17 ans, Les Bruyères

« *Tous les mercredis après-midi, je viens au pôle Lafontaine pour jouer en réseau à "Starcraft II". Ça me permet de me défouler. Ce que j'aime dans ce jeu, c'est qu'il faut bien construire son attaque. C'est à la fois stratégique et technique. Et la baston ! Perso, je m'éclate. C'est vraiment pour le fun. On se fait des quatre contre quatre entre nous, mais ça m'arrive aussi de jouer contre des gars d'autres quartiers. L'an dernier, j'ai même fini 2^e à un tournoi interquartier. Les animateurs sont géniaux. On a besoin de s'entraîner, alors on joue contre eux, ça aide ! J'aimerais voir des nouvelles têtes au Laboratoire Starcraft II pour affronter de nouveaux joueurs. Ce serait marrant !* »



La médiathèque à la page des TIC

La réorganisation de la médiathèque Jean-Renoir lui a permis de se mettre à la page des technologies de l'information et de la communication.

Avec sa réorganisation effective depuis septembre 2011, la médiathèque a mis les moyens au service de son ambition, celle de faire de Jean-Renoir le troisième lieu de vie des Dieppois, après le domicile et l'école ou le travail. Une hausse d'environ 30 % de la fréquentation de l'établissement culturel atteste du succès de ses

métamorphoses. Sur le plan des TIC, la tête de pont du réseau des bibliothèques-ludothèques de la Ville de Dieppe a adapté son matériel. Quatorze nouveaux ordinateurs, tous connectés à Internet, sont désormais à disposition des usagers, dont dix dans le seul espace "apprendre, s'informer". La médiathèque est aussi dotée de deux points d'accès Wifi gratuits (interne et externe) utilisables par

les visiteurs souhaitant se connecter à Internet depuis leur propre ordinateur portable ou smartphone. Par ailleurs, le service "musicMe", qui propose l'accès à 6,6 millions de titres à écouter gratuitement en streaming et en toute légalité, fonctionne bien, avec près de deux cents comptes actifs et un taux d'écoute en progression constante depuis sa mise en service.



Dix postes informatiques connectés à Internet sont installés au sein de l'atelier informatique de Jean-Renoir.

REPÈRES

De nouvelles évolutions à venir

En 2012, la révolution numérique va se poursuivre à la médiathèque afin de coller encore plus aux nouveaux usages des TIC. En particulier au niveau de l'équilibre des collections entre ressources physiques et dématérialisées. Ou encore sur l'accessibilité de documents du Fonds ancien, via la numérisation des archives. D'un autre côté, le service "musicMe" va augmenter la capacité de ses comptes utilisateurs.

Autre idée : la création d'un blog des "bibis-ludos" sur le site de la Ville à destination des lecteurs, pour qu'ils puissent partager des coups de cœur, commenter ou proposer de nouvelles acquisitions... Autant de réflexions, parmi d'autres, pour faire de la médiathèque un véritable lieu de ressources numériques.

Une fréquentation en hausse

Une étude de la fréquentation, réalisée par l'intermédiaire des passages au portillon de la médiathèque sur les quatre derniers mois de 2010 et la même période en 2011, a permis d'établir une moyenne de visiteurs en progression de 27,5 %. Les ressources numériques sont indéniablement un facteur d'augmentation et de diversification des publics, en particulier les demandeurs d'emploi ou les retraités. Grâce au réseau Wifi gratuit, il a été observé que des "séjourneurs" actifs, sans forcément être inscrits, viennent ponctuellement surfer sur le web. À souligner aussi le retour en force du public adolescent et étudiant, notamment le mercredi après-midi, qui vient lui aussi profiter du réseau Wifi pour travailler, se cultiver ou se détendre.

"E-learning" à Jean-Renoir



Depuis peu, la médiathèque Jean-Renoir accueille des sessions d'e-learning ou d'autoformation. Ce dispositif est intitulé "1001 lettres", du nom de l'interface web qui permet de s'exercer et de s'évaluer sur des parcours "lettres", "chiffres", "logique" ou "mémoire". Mise en place par la Maison de l'emploi du bassin dieppois, cette formation personnalisée s'adresse à des demandeurs d'emploi. Elle leur permet de se resituer et de retourner avec plus de confiance vers la voie professionnelle. Huit à dix personnes sont ainsi encadrées par un "médiateur" issu du centre de formation Forjecnor 2000. Le groupe se réunit les lundis et jeudis matin pendant sept à huit semaines.

Numérique solidaire

Fin janvier, un nouveau projet a vu le jour à la médiathèque Jean-Renoir. En partenariat avec les ateliers multimédia de la Ville, cinq enfants de 12 à 14 ans de l'Institut médico-éducatif (IME) d'Arques-la-Bataille, accompagnés d'une institutrice et d'une éducatrice, vont travailler tous les mardis matin, jusque fin avril, à l'élaboration d'un site Internet sur les J.O. de Londres 2012.

Multimédia pour tous

Les ateliers informatiques ouvrent à tous l'accès aux nouvelles technologies et à leurs nombreuses applications dans la vie de tous les jours.

Renforcés en 2009 par la création d'un cinquième espace au cœur de la médiathèque Renoir, les ateliers multimédia de la Ville de Dieppe offrent diverses activités pour accompagner le public dans l'approche et la pratique informatique vers des usages variés : découverte de l'informatique, création artistique multimédia, image, son et vidéo, emploi. « *Au lieu d'utiliser le vocabulaire informatique, on fait des comparaisons avec des images de la vie quotidienne. Comme le système des poupées russes pour expliquer l'arborescence des dossiers* », souligne Joël Carpentier, animateur. Des animateurs, les Ateliers en comptent quatre, « *présents pour transmettre leurs connaissances de l'outil informatique et, ainsi,*

permettre aux habitants d'être autonomes, de créer et réaliser eux-mêmes leurs projets », indique Loïc Paillard, responsable de ces ateliers.

Sessions et modules

Au-delà de l'accompagnement des habitants, les Ateliers disposent de nombreux créneaux horaires en accès libre. Sans oublier le laboratoire Starcraft II, le mercredi après-midi, qui permet aux jeunes de s'affronter simultanément sur ce jeu de stratégie en ligne. « *On nous demande aussi souvent des conseils sur l'achat de matériel. Alors, on aiguille les gens par rapport à leurs besoins. On n'a rien à vendre, notre avis est objectif!* », ajoute Dominique Parenty, animateur. Les ateliers multimédia

proposent deux types d'initiation gratuite à destination de tous. Les "sessions" de quatre cours de deux heures abordent les notions fondamentales de l'informatique. Les "modules" fonctionnent, eux, sur un système de huit cours à la carte pour les personnes souhaitant se perfectionner. Ainsi, d'octobre 2011 à mars 2012, soixante-dix personnes ont participé aux différents cours. À noter que les prochaines séries de sessions et modules se dérouleront de mars à fin juin 2012.

EN PRATIQUE : retrouvez les horaires d'ouverture des ateliers multimédia sur dieppe.fr. Pour les "sessions" et "modules", renseignements et inscription auprès des animateurs multimédia, de la Maison de quartier du Pollet (02 35 82 18 46) ou par courriel à am.dieppe@gmail.com.

REPÈRES Cinq ateliers multimédia

Les ateliers multimédia sont implantés dans cinq points stratégiques de la ville.

- **Pôle La Fontaine**, immeuble La Fontaine aux Bruyères (02 35 06 61 22).
- **Pôle Camille-Claudel**, route du Vallon au Val Druel (02 35 06 12 10).
- **Maison de quartier du Pollet**, 38 rue Cité de Limes au Pollet (02 35 82 18 46).
- **Le Drakkar**, rue Jean-Pierre Le Guyon à Neuville (02 35 06 60 99).
- **Médiathèque Jean-Renoir**, quai Bérigny en Centre ville (02 35 06 63 47).

Les "modules" sont des cours de perfectionnement à la carte. Ici, Dominique Parenty explique le fonctionnement de la messagerie électronique avec Gmail.



TÉMOIGNAGE

Transmettre aux générations futures

Pierre Galien 81 ans

« Depuis deux ans, j'écris un livre dans l'espoir de transmettre aux générations futures les souvenirs de la mer. J'ai rencontré des marins de Dieppe-Le Tréport, de toutes les composantes du métier, qui ont bien voulu témoigner de leurs carrières, riches et dignes d'intérêt. C'est parfois des épopées qu'ils ont vécues ! J'ai aussi réuni beaucoup de documents et de photos inédites prises sur le tas par les marins eux-mêmes. C'est ce qui fait la force du recueil ! Jean-Pierre Le Guyon, un ancien marin, m'avait mis en relation avec William, des ateliers multimédia. Depuis un an, une fois par semaine à la Maison de quartier du Pollet, il m'aide à scanner les photos et légendes afin que ce soit plus net et plus compréhensible. Sans lui, je ne pourrais pas m'en sortir. Mon projet bénévole est en cours de finition, mais comme dans toute entreprise, il y a une part d'interrogation. Alors, j'espère aller au bout et éditer le recueil... »



TÉMOIGNAGE



Les outils d'aujourd'hui sont formidables !

Jean Mallet ▶ 80 ans, Le Pollet

« Je suis une formation vidéo avec les ateliers multimédia depuis un an. J'avais déjà fait du montage en analogique avec les moyens "de l'époque". Mais les outils d'aujourd'hui sont formidables ! Je trouve même que ça arrive trop tard... Actuellement, je monte un film de 3 minutes sur le Pollet avec l'aide de Loïc, animateur multimédia. Cela me permet d'évoluer techniquement et en même temps, je crée quelque chose sur un quartier que je connais. Je n'ai pas encore d'ordinateur à la maison, car quand ça bloque, ça me met dans des états pas possibles. Comme j'ai le temps, je travaille sur "Final Cut" 2 heures par semaine, au Drakkar ou au Pollet. En réalisant cette vidéo, j'ai d'ailleurs eu une autre idée : filmer toutes les rues en pente de Dieppe, un Dieppe mal connu... »

Echange de savoirs

Depuis près de deux ans, un atelier informatique autogéré par des habitants se déroule tous les mardis de 14h à 17h30 au Val Druel. Le principe ? Un habitant fait partager ses connaissances informatiques à un autre. Au fil des rendez-vous hebdomadaires, chaque personne a développé ses propres spécialités. En fonction de son besoin de formation, le participant crée un binôme avec un autre habitant qui est en capacité de répondre à sa demande. Ce système d'entraide permet

d'établir un roulement constant entre la position d'enseignant et d'apprenant. D'autant plus qu'un mardi par mois, un animateur des Ateliers multimédia vient dispenser un cours. « Soit on révise, soit on apprend quelque chose de nouveau », signale Chantal Caron, à l'initiative de cet atelier informatique autogéré.

Cet échange de savoirs se fait dans une relation de confiance et de convivialité, l'apprentissage suit le rythme des personnes. « L'important, c'est d'avoir une régularité et de posséder un ordi-

nateur chez soi pour pouvoir s'exercer », note la dynamique quinquagénaire du Val Druel.

EN PRATIQUE : l'atelier habitants est ouvert à tous, quel que soit le quartier d'origine, l'âge ou le niveau en informatique. Plus de renseignements auprès du centre social Mosaïque (route du Vallon au Val Druel) au 02 35 84 22 26.

Au sein de l'atelier informatique habitants, l'entraide est mutuelle : les participants progressent et font progresser les autres, dans une ambiance conviviale.



Groupe des élus Communistes et Républicains

Après moi, le déluge. Le Gouvernement et le président, aux abois à la veille des élections nationales, ne font pas dans la dentelle. Au contraire. Ils accélèrent toutes les mesures d'austérités qu'ils n'ont pas eu le temps de mettre en place auparavant. Rendre leur projet de destruction sociale et sociétale irréversible, tel est le sens de la politique coupe-gorge annoncée pour 2012.

« *Tous n'en mourront pas, mais tous seront frappés* ». La TVA antisociale est emblématique des choix qui, sous prétexte d'améliorer la compétitivité des entreprises, allègent les contributions patronales au financement de la protection sociale, offrent la possibilité grande - et la tentation est grande - aux actionnaires de récupérer une part de ce gâteau et fait peser sur les salariés, les chômeurs, les retraités, les familles le poids et le prix de cette "arnaque".

Déjà l'augmentation du taux de 5,5 % à 7 % pour les travaux du bâtiment aggrave le ralentissement dans ce secteur où les faillites jettent à la rue des centaines d'ouvriers comme chez Millery et le BTP de Bois-Robert.

Les habitants, comme les collectivités locales, ne savent plus comment boucler les fins de mois. Tout ce qui est dépense nécessaire à la vie, l'eau, l'énergie (gaz, électricité, essence, gazole), les soins médicaux, les loyers, la nourriture, fait augmenter bien au-delà du taux officiel (indice Insee) de l'inflation fabriqué pour masquer cette réalité.

Avec une TVA à géométrie variable mais orientée à la baisse et ciblée sur l'ensemble de la population, avec ce nouveau mauvais coup (coût) porté au pouvoir d'achat, le gouvernement et le Medef confirment la nature ultra libérale de leur contrat politique.

À moins que ce ne soit un testament, si tous les assujettis à la TVA s'y mettent.

Groupe des élus Socialistes et de la Société Civile

Cette année encore, la Ville de Dieppe a élaboré son budget dans un contexte économique difficile. Mais pour autant, le groupe Dieppe À Venir ne souhaite pas se joindre aux sirènes alarmistes.

Oui, cette année plus que les autres, il a fallu faire des choix politiques. Mais cette année encore, nous avons choisi de préserver les Dieppois en n'augmentant pas les impôts. Cette position, nous nous y sommes engagés et nous la tenons depuis que nous sommes élus. Un autre engagement qui nous tient à cœur ? Nous avons également décidé de continuer à soutenir la vie associative particulièrement riche de notre Cité, très affectée par la raréfaction des fonds publics en maintenant les subventions antérieures et en restant vigilants à apporter une aide à tous ceux qui pourraient connaître des difficultés particulières. Tout cela, sans réduire la qualité du service rendu à la population dans les domaines de l'enfance et de l'éducation, du sport, de la culture, de l'environnement, de l'aide aux personnes âgées, etc.

Au plan local, nous, élus de Dieppe À Venir, nous avons la volonté d'accomplir le programme pour lequel nous avons été élus. Et nous sommes confiants.

Parce que nous ne sommes pas résignés mais tournés vers l'avenir. Nous avons des challenges comme réaliser toutes les réhabilitations dieppoises de l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et faire naître tous les projets bénéfiques pour Dieppe en travaillant en synergie avec tous nos partenaires : l'Agglomération Dieppe-Maritime, le syndicat mixte du port de Dieppe, la Région Haute-Normandie, le Département Seine-Maritime. Dans un unique objectif : le bien-être des Dieppois.

« *Une fois la voie tracée, il ne faut plus s'arrêter aux états d'âme subalternes. Il faut mépriser l'événement, être indifférent aux jugements éphémères, aux manipulations, aux jalousies... Il faut avancer vers ce qui est juste.* »
(François Mitterrand)

Groupe des élus Europe écologie - Les Verts

Les élus d'Europe Écologie les Verts se font l'écho des préoccupations de l'Association "SOS Biomarine" concernant le projet d'aménager sur le site actuel de la société "Biomarine" un ensemble immobilier de plus de 100 logements.

Le site de la Biomarine est une perle naturelle de verdure en plein centre de Dieppe, un des derniers espaces plantés du centre de Dieppe dont l'histoire est étroitement liée à celle de la ville. La Biomarine fait partie du patrimoine dieppois de par les grottes qui l'entourent, lieu historique de la 2e guerre mondiale avec la création d'un véritable hôpital souterrain de 200 lits, creusé dans les falaises. L'usine de Biomarine a depuis 1912 fabriqué, commercialisé et exporté 3 médicaments utilisant les vertus de l'eau de mer. Au regard du projet d'aménagement, l'association "SOS Biomarine" demande que le projet intègre les contraintes suivantes. La rue Montigny est une rue très étroite où les trottoirs sont quasi inexistantes et les piétons non sécurisés. C'est le lieu de passage des collégiens du centre ville vers le collège Braque et de la population de Janval vers le centre. La création de logements augmentera le trafic donc les risques pour les piétons.

La Ville de Dieppe organise cet été une commémoration pour le 70^e anniversaire du 19 août 1942 et les 100 ans de la Biomarine : les grottes vont être aménagées pour des visites pendant les mois d'été. Aucun Dieppois ne connaît ces grottes. Ce sera l'unique occasion pour eux de les découvrir puisqu'elles seront fermées définitivement dès septembre 2012. Comment peut-on faire table rase de ce patrimoine alors que c'est indéniablement un atout touristique pour la ville ? Pourquoi ne pas promouvoir l'aménagement de ce site à des fins historiques notamment autour de l'histoire de Dieppe avec le Canada.

Les membres de l'association souhaitent par conséquent qu'un débat autour du devenir de Biomarine soit engagé au plus vite.

Groupe des élus indépendants de Gauche

En ce début d'année 2012, le conservatoire à Rayonnement Départemental Camille Saint Saëns s'enrichit de toutes les communes de l'agglomération Dieppe Maritime. Avec la communauté de communes du petit Caux, de Monts et vallées, de Varenne et scie, du syndicat de collège de la Région d'Auffay, elles forment le syndicat de développement de la musique en pays dieppois (Sydempad) nouvelle formule. L'agglomération Dieppe Maritime se substitue à la ville de Dieppe, fondatrice de l'école de musique, il y a 24 ans. Le Conservatoire est un véritable outil de culture pour tous qui développe l'éducation artistique : Musique, Danse, Théâtre dans une nouvelle salle dédiée à l'école Michelet, Musique à l'école, ateliers de violons à l'école Desceliers et Paul Bert, Val Druel Académy, classes à horaires aménagées danse (école Langevin) et musique (école De Broglie et collège Braque), tremplin jeunes musique actuelle, Fête de la musique, ainsi que de nombreuses auditions, concerts et événements. Les objectifs du Conservatoire seront maintenus et accrus, ceci afin d'être ambitieux pour tous. L'accueil du public fréquentant le Conservatoire vient d'être amélioré par un nouvel agencement en rez-de-chaussée ainsi qu'une réorganisation administrative. Des chantiers importants nous attendent tels que : l'harmonisation des tarifs, l'extension du plan musique à l'école avec la volonté d'arrêter le désengagement de l'état et la détermination à trouver des financements pour que ce dispositif original puisse s'étendre à toutes nos écoles, lieu d'égalité éducative et culturelle, la transformation et l'aménagement de nos locaux au conservatoire mais aussi dans les antennes, des classes à horaires aménagées théâtre, l'extension dans nos quartiers du Val Druel Académy... Les deux ingrédients de la formation du citoyen ou du futur citoyen la culture et l'éducation restent au centre de notre projet pour que notre ville rayonne et s'engage avec espoir et détermination dans un avenir plus juste.

Budgetaire plurielle conformément à la loi n° 2002-276 relative à la démocratie de proximité. Les passages tenus dans les colonnes de cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

Groupe des élus Centristes

Nous souhaitons réagir à l'article des Informations Dieppoises sur le boom des résidences secondaires.

Que les Parisiens, Belges, Hollandais... choisissent le grand Dieppe pour y investir, nous ne pouvons que nous en féliciter. Toutefois, malheureusement, ceci cache une réalité moins séduisante.

La population de Dieppe qui était de 39 000 habitants en 68 est tombée à 34 000 en 2011. Dans le même temps la population de Rouxmesnil a plus que doublé (874/1934) et celle d'Offranville a augmenté de 60 %.

S'il y a achat, c'est qu'il y a vente. Nous avons déjà alerté, dans un article précédent, du nombre inquiétant de panneaux à vendre ou à louer. Oui, les Dieppois quittent la ville et bien souvent, ils ne partent pas très loin.

Il suffit de franchir le panneau de « sortie de Dieppe » pour y trouver des impôts moins élevés ! Et ne nous y trompons pas, les habitants qui quittent Dieppe sont ceux qui sont le plus fortement taxés, et par conséquent des revenus plus élevés.

À Dieppe, le salaire moyen était de 1937€ en 2008, contre 2700 € à Hautot et 2800 € à Rouxmesnil.

Rappelons que sur 20 000 foyers fiscaux à Dieppe, 60 % ne sont pas imposables.

Si nous n'y prenons garde, les ventes ne se feront plus avec les locaux mais effectivement avec des investisseurs, les loyers augmenteront pour les Dieppois. Et l'hémorragie continuera...

Il faut également savoir que les résidences secondaires font vivre les villes, commerces et le tourisme mais seulement à temps partiel.

Mais restons positifs, tout ceci revalorise l'Agglomération Dieppe Maritime !

Groupe des élus Dieppe Ensemble

Depuis bientôt 4 ans, la gauche dieppoise a tous les pouvoirs à Dieppe : mairie, conseil général, conseil régional, député, sénateur... Elle a tous les pouvoirs mais qu'en fait-elle ?

Le débat politique à Dieppe est dominé par les conflits de personnes et les mauvais dossiers qui divisent la population. La municipalité est paralysée et désunie.

Bien qu'étant de la même famille politique, tous ces élus sont incapables de s'accorder pour servir l'intérêt général et le développement de notre ville. Ils sont incapables de s'entendre pour porter un projet d'avenir, dans un climat démocratique apaisé et partagé, sauf peut-être trois mois avant les élections pour conclure un accord électoral de façade.

Depuis 4 ans, Dieppe décline.

La municipalité actuelle claironne être « la collectivité du quotidien ». Heureusement ! Le quotidien, c'est juste ce qui caractérise les compétences exercées par toutes les communes de France. Rien que du banal. À Dieppe, cette soi-disant stratégie municipale est devenue un service minimum de l'action municipale. En 4 ans, les impôts locaux ont augmenté de 20 %. Le service au public s'est-il amélioré d'autant ? Non.

Le maire de Dieppe nous parle de solidarité. Oui, il faut soutenir les plus faibles. Mais sans développement de richesses, sans projets, alors que Dieppe a perdu 1 000 habitants en 2 ans, comment financer la solidarité ? Il nous propose en fait une voie sans issue, celle de la pauvreté pour tous.

Urba et Économie : nouveau site pour vos démarches

L'accueil des usagers est au cœur du redéploiement des services municipaux.



vie municipale

Pour les démarches administratives relevant de l'urbanisme ou du secteur économique, vous avez désormais rendez-vous au 7 boulevard de Verdun.

Le pôle Grands projets urbains, la direction Urbanisme réglementaire et le pôle Économie, Tourisme et Développement du territoire

sont, depuis le 20 janvier, installés sur le site de l'école Desceliers, dans l'aile ouest du bâtiment. C'est donc au 7 boulevard de Verdun (face au square Pinsdez), et non plus à l'Hôtel de Ville, que les usagers doivent maintenant effectuer leurs démarches administratives relevant de l'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, gestion du patrimoine immobilier, consultation du cadastre...) ou du secteur économique (demandes de licences débit de boisson et restauration, ouverture de bar tardive, occupation du domaine public...). Toutefois, l'affichage réglementaire en matière d'urbanisme demeure à l'Hôtel de Ville. Dans les semaines qui viennent, dans la même optique d'amélioration de la qualité d'accueil du public, plusieurs services seront redéployés en mairie

grâce à l'espace libéré par ces deux pôles.

C'est dans ce même registre que s'inscrivent le réaménagement de l'accueil central de l'Hôtel de Ville, adapté aux personnes à mobilité réduite et équipé de deux bureaux de consultation favorisant la confidentialité des conversations, ainsi que la mise aux normes PMR d'un ascenseur.

EN PRATIQUE : *Aucun changement au niveau des coordonnées téléphoniques ou électroniques. L'Urbanisme reste joignable au 02 35 06 60 64 pour ce qui concerne les commissions Accessibilité et Sécurité, au 02 35 06 61 76 pour les autorisations des sols, et au 02 35 06 61 79 pour les certificats d'urbanisme et demandes d'intention d'aliéner. Pour joindre le pôle Économie, Tourisme et Développement du territoire, composez le 02 35 06 60 70.*

Vacances sportives pour les 5-12 ans

Durant les vacances scolaires, le service municipal "Animation sport" propose aux jeunes plusieurs activités encadrées par des animateurs diplômés.

- du 27 février au 2 mars, au gymnase Robert-Vain (Neuville)
- sports d'opposition pour les 7-8 ans de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30
- sports collectifs pour les 9-12 ans de 14h à 16h30
- du 5 au 9 mars, au gymnase Léon-Rogé (Janval)
- baby gym pour les 5-6 ans de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30
- sports de raquette pour les 9-12 ans de 14h à 16h30

Prière de se munir d'une autorisation parentale, distribuée dans les écoles ou sur les lieux d'animation.



Goûter dansant

L'Union nationale des retraités et personnes âgées de Dieppe organisera un goûter dansant le jeudi 16 février salle Paul-Éluard à partir de 14h (entrée 2 €).

Bourse d'échange de matériel de collections militaires

L'Association 89° DI US 1945 organise, le 12 février, une bourse d'échange de matériel de collections militaires, salle Paul-Éluard (entrée 2 €). Renseignements au 02 32 06 33 12.

Conférence sur l'enseignement de la natation

Des conférences sur l'apprentissage de la natation sont programmées le 11 février par l'Association de l'enseignement de l'EPS, salle des congrès. Renseignements auprès de oliviersaigne@aeeeps.org

Animations pour les jeunes

Du 27 février au 9 mars, dans le cadre des animations inter-quartiers, activités et séjours sont proposés aux jeunes par les structures socioculturelles. Ceux-ci doivent donc se renseigner auprès des différents Points accueil jeunes.

- **Janval - Les Bruyères** : Petit Prévert, immeuble La Fontaine, place Aragon (02 35 84 72 83)
- **Centre ville - Le Pollet** : MJC centre, rue du 19 août 1942 (02 35 84 16 92)
- **Val Druel** : Espace Ados, annexe Camille-Claudet, allée des Ormes (02 35 40 42 87)
- **Neuville** : Maison des Jeunes de Neuville, avenue Charles-Nicolle (02 32 90 56 60).

Nouveau : les "Jeudis de la média"

Désormais ouverte le jeudi midi, la médiathèque Jean-Renoir propose un nouveau rendez-vous au public : "Les Jeudis de la média". Ces moments de détente, de culture et de curiosité, programmés le jeudi de 12h45 à 13h30, sont une invitation hebdomadaire à fréquenter autrement la médiathèque. Que vous soyez adhérents ou pas, amateurs de BD ou de romans, fins connaisseurs des TIC, mélomane ou séries-TV addict, il y aura sans doute un "Jeudi de la média" pour vous.

Les rendez-vous du jeudi midi en février :

- 2 février, prêt + : possibilité d'emprunter 10 documents en plus des droits ouverts par votre carte.
- 9 février, "Les fabuleux animaux du fonds ancien"



- 16 février, film anglais en v.o. sous-titré.
- 23 février, apprendre le japonais en 1h : entre calligraphie et découverte du kanji, découverte homéopathique de cette langue.
- 1^{er} mars, pirates et corsaires de Dieppe
- 8 mars, lecture d'extraits de *La Conférence de Cintegabelle* de Lydie Salvayre.

Tremplin musiques actuelles : inscrivez-vous

Les inscriptions au Tremplin musiques actuelles organisé par le conservatoire Camille Saint-Saëns avec le soutien de la Ville de Dieppe sont ouvertes jusqu'au 31 mars. Il faut envoyer une démo ainsi qu'une fiche technique et le descriptif du groupe au conservatoire. Pour participer, la moyenne d'âge des musiciens du groupe ne doit pas dépasser vingt-cinq ans et ceux-ci doivent habiter Dieppe ou sa région. Le concert qui départagera les candidats est programmé le 21 avril à l'auditorium du conservatoire et sera gratuit. Des prix - soutien en communication et programmation en première partie d'un concert - récompenseront les lauréats. Renseignements auprès du conservatoire Saint-Saëns, 63 rue de la Barre (02 32 14 44 50).

Le Château-Musée fermé temporairement le lundi matin

Le Château-Musée sera exceptionnellement fermé tous les lundis matin, de 10h à 12h, du lundi 9 janvier au lundi 2 avril inclus.

Horaires des marées du 7 février au 7 mars 2012

| Date | Pleines Mers | | Basses Mers | |
|------|-----------------|----------------|-------------|------------|
| | Matin haut Coef | Soir haut Coef | Matin haut | Soir haut |
| 7 M | 11:24 8.90 093 | 23:48 9.00 088 | 05:57 1.40 | 18:25 1.05 |
| 8 M | 12:04 9.25 093 | --- | 06:42 1.05 | 19:09 0.75 |
| 9 J | 00:28 9.30 096 | 12:44 9.50 101 | 07:25 0.80 | 19:50 0.55 |
| 10 V | 01:07 9.50 103 | 13:23 9.60 104 | 08:06 0.65 | 20:29 0.45 |
| 11 S | 01:46 9.55 104 | 14:03 9.55 102 | 08:45 0.65 | 21:06 0.55 |
| 12 D | 02:25 9.45 099 | 14:43 9.35 095 | 09:23 0.75 | 21:42 0.80 |
| 13 L | 03:05 9.15 090 | 15:24 8.90 084 | 10:00 1.05 | 22:19 1.20 |
| 14 M | 03:47 8.70 077 | 16:11 8.35 070 | 10:42 1.45 | 23:03 1.75 |
| 15 M | 04:38 8.15 062 | 17:12 7.75 056 | 11:34 1.95 | --- |
| 16 J | 05:48 7.60 050 | 18:36 7.30 046 | 00:01 2.30 | 12:43 2.35 |
| 17 V | 07:21 7.40 046 | 20:12 7.35 049 | 01:24 2.60 | 14:15 2.40 |
| 18 S | 08:49 7.70 053 | 21:30 7.85 059 | 02:58 2.45 | 15:43 2.00 |
| 19 D | 09:56 8.25 066 | 22:27 8.45 072 | 04:17 2.00 | 16:53 1.50 |
| 20 L | 10:48 8.75 078 | 23:13 8.85 084 | 05:20 1.50 | 17:49 1.10 |
| 21 M | 11:31 9.10 088 | 23:52 9.10 091 | 06:10 1.15 | 18:34 0.85 |
| 22 M | 12:09 9.25 094 | --- | 06:50 1.00 | 19:10 0.75 |
| 23 J | 00:28 9.25 095 | 12:43 9.35 096 | 07:26 0.90 | 19:46 0.75 |
| 24 V | 01:00 9.25 095 | 13:16 9.30 094 | 07:57 0.90 | 20:13 0.80 |
| 25 S | 01:32 9.20 091 | 13:47 9.15 088 | 08:26 1.00 | 20:40 1.00 |
| 26 D | 02:01 9.00 085 | 14:17 8.85 080 | 08:52 1.20 | 21:04 1.30 |
| 27 L | 02:29 8.70 076 | 14:45 8.45 070 | 09:16 1.50 | 21:28 1.65 |
| 28 M | 02:56 8.35 065 | 15:14 8.00 059 | 09:43 1.85 | 21:57 2.05 |
| 29 M | 03:26 7.85 053 | 15:49 7.45 046 | 10:17 2.30 | 22:35 2.55 |
| 1 P | 04:06 7.30 041 | 16:38 6.90 035 | 11:03 2.80 | 23:27 3.05 |
| 2 V | 05:07 6.75 031 | 18:00 6.45 029 | 12:06 3.15 | --- |
| 3 S | 06:50 6.55 030 | 19:53 6.65 033 | 00:42 3.35 | 13:38 3.15 |
| 4 D | 08:25 7.00 039 | 21:03 7.30 046 | 02:23 3.10 | 15:11 2.65 |
| 5 L | 09:26 7.70 054 | 21:55 8.05 062 | 03:42 2.45 | 16:17 1.95 |
| 6 M | 10:15 8.40 070 | 22:41 8.65 079 | 04:40 1.80 | 17:11 1.35 |
| 7 M | 10:59 8.95 086 | 23:24 9.15 093 | 05:31 1.25 | 18:01 0.90 |
| 8 M | 11:41 9.35 099 | --- | 06:20 0.85 | 18:48 0.50 |

Vacances culturelles avec DVAH

Tu as entre cinq et seize ans et tu es sensible à l'art ? Dieppe Ville d'art et d'histoire propose plusieurs ateliers durant les vacances de février (2 € la séance). Inscription obligatoire au 02 35 06 6279.

► **Les poissons au musée**, pour les 5-7 ans, le 7 mars de 10h à 11h. Pars à la recherche des poissons dans les collections du

réalise le tien avec beaucoup d'imagination !

► **Mosaïques en gommettes**, pour les 5-7 ans, le 8 mars de 10h à 11h. Découvre le bel oiseau de Georges Braque tout en couleurs et en mosaïque. Ensuite, crée la tienne avec des gommettes !

► **Bande dessinée avec Nicolas Stérin**, pour les 10-16 ans, les 28, 29 février et



Château-Musée et réalise une composition en collage à la manière des peintres de natures mortes.

► **Diorama**, pour les 8-12 ans, les 7 et 8 mars de 14h à 16h30. Observe des tableaux en trois dimensions puis

1^{er} mars de 14h à 16h. Parcours la ville, crayon en poche, afin de retrouver et de dessiner les parties manquantes d'une bande dessinée. Ensuite, crée ta planche de BD avec le scénario, le story-board...

Vos rendez-vous avec les bibliothèques-ludothèques

Le réseau des bibliothèques-ludothèques organise de multiples animations gratuites liées au jeu, au livre et même au cinéma. Ces activités sont, pour la plupart, à savourer en famille.

Bébés livres

Communiquez à votre tout-petit le goût des livres et de la lecture. Pour les 0-3 ans accompagnés d'un adulte.

► **7 février**, 10h-11h, bibliothèque Jacques-Prévert.

P'tit cinoch



► **11 février**, 15h30, Le Petit Prince. D'après l'œuvre de Saint Exupéry. 8-11 ans. Gratuit sur réservation, Le Drakkar

Les petites ludiques

► **18 février**, 15h15-17h15, initiation aux jeux sur le thème du casino. Tout public. Le Drakkar

De belles histoires sous la tente

► **18 février**, 17h-18h, médiathèque Jean-Renoir. Pour les 6-7 ans.

Raconte-moi une histoire

Contes et comptines pour toutes les oreilles de 3 à 11 ans

► **22 février**, 15h30, Le Drakkar

► **24 février**, 17h, bibliothèque Camille-Claudiel



► **18 février**, 14h30, La Légende de Daran. Comédie fantastique pour toute la famille. Gratuit sur réservation, bibliothèque Camille-Claudiel.

► VISITES

dimanche 19 février 16H

L'ancien bassin Bérigny, visite guidée proposée par Dieppe Ville d'art et d'histoire ► *parvis du centre Renoir*

dimanche 4 mars 15H



Muses, artistes ou mécènes : les femmes au musée. À l'occasion de la Journée internationale de la femme, le Château-Musée dévoile les secrets et l'univers féminin de ses collections ► *Château-Musée*

► EXPOSITIONS

jusqu'au 29 février

Peintures de Claude Bonnesœur et Lise Vincent, deux artistes qui explorent l'expressionnisme abstrait ► *"Mieux ici qu'en face"*

du 20 janv. au 9 mars

Portraits de Dieppois, acte V - le centre ville, photographies de Paul Bonmartel sur la mémoire des quartiers de Dieppe ► *service Communication, 24 rue des Maillots*

du 3 février au 3 mars

Jean-Marc de Pas, présentation de plus de quarante œuvres du sculpteur (voir p. 22) ► *Médiathèque*

du 25 au 26 février

Exposition philatélique et cartophile, émission d'un timbre et d'une carte postale, entrée gratuite ► *salle des Congrès*

► JEUNE PUBLIC

mercredi 22 février 15H
samedi 25 février 17H

Bouche cousue, des histoires malicieuses servies par un duo tonique et ludique : Sophie Verdier, conteuse, et Claire Marion, musicienne. Une programmation Art/e pour les 3-5 ans ► *Maison Jacques-Prévert*

jeudi 1^{er} mars 10H30

Soudain la pluie, spectacle pour les plus petits et leurs parents programmé par Art/e et mêlant chant, marionnettes, poésie, percussions... ► *Maison Jacques-Prévert*

► MUSIQUE

dimanche 26 février 15H30

Hommage aux grands disparus de la chanson française. Retrouvez les titres de Reggiani, Becaud, Piaf, Bourvil, Dalida, C. Jérôme, Claude François, Michel Berger... avec Artistes promotion. De 8 à 15 € ► *Casino*

dimanche 19 février 16H

Récital Chopin - saison 2. Rens. et rés. au 06 81 00 14 39 ► *Conservatoire Camille St-Saëns*

► CAFÉ LITTÉRAIRE

jeudi 16 février 20H

Le carnet d'or de Doris Lessing ► *Hôtel de la Plage*

► CONFÉRENCE

mardi 21 février 14H/20H



Inde. Ciné conférence de Gérard Bagès proposée par l'Université populaire dans le cadre de Connaissance du monde. ► *Casino*

► VISITES

dimanche 5 février 15H

Le quartier Saint-Pierre. Dieppe ville d'art et d'histoire vous délivre les secrets du quartier Saint-Pierre. ► *parvis de l'Hôtel de Ville*

dimanche 12 février 15H

Utiles, agréables ou insolites, les ivoires au quotidien. Visite guidée à la découverte de la richesse et de la diversité de la collection d'ivoires du Château-Musée proposée par Dieppe Ville d'art et d'histoire ► *Château-Musée*

À la découverte de Jean-Marc de Pas



Quarante œuvres du sculpteur Jean-Marc de Pas, dont "Le couple assis" qui est exposé depuis juillet 2010 au rond-point des quais Duquesne et Henri IV, sont visibles jusqu'au 3 mars dans trois lieux de la ville. Ces expositions s'inscrivent dans le cadre de "Sculpture en ville", opération qui permet à un artiste de prêter gratuitement une œuvre, de se faire connaître du grand public, et de familiariser les Dieppois avec la sculpture.

Ainsi, à l'Hôtel de Ville, deux sculptures monumentales, notamment celle du buste de Jean Ango, incitent les curieux à découvrir les petits et moyens formats présentés à la médiathèque Jean-Renoir et à Oxygène. Sculpteur paysager, Jean-Marc de Pas a travaillé sur les thèmes des grands navigateurs, des femmes dans le monde et des équidés. Le 3 février dernier, les Dieppois ont pu rencontrer l'artiste et même s'initier au modelage avec lui.

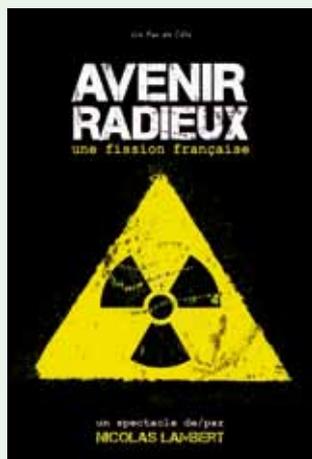
Dieppe Scène Nationale

SPECTACLES

vendredi 10 février 20H30
Les belles histoires d'Henry-Jean Servat, rencontre informelle et conviviale, entre un écrivain passionné par son art et un public amateur de belles-lettres et de jolies formules. 20 € ▶ **Casino**

dimanche 12 février 15H
Glaces en délire, comédie de boulevard. 10 € ▶ **Casino**

dimanche 12 février 20H30
Avenir radieux, une fission française, pièce de théâtre écrite et jouée par Nicolas Lambert programmée par le Comité Attac de Dieppe. Après "Elf la pompe Afrique", le comédien présente une pièce sur le thème du nucléaire. 10 € ▶ **Maison J. Prévert**



dimanche 19 février 15H
Fiesta on ice, cocktail de chansons, d'humour, de patinage, de performances sous le signe de la fête et de la bonne humeur. 30 € ▶ **Casino**

THÉÂTRE

jeudi 16 février 20H
Comme le chien. Voir ci-contre ▶ **DSN**

vendredi 24 février 20H



Voyageurs immobiles, théâtre visuel de Philippe Genty ▶ **DSN**

MUSIQUE

dimanche 19 février 10H30
Minor Sing, quartet acoustique de swing manouche, interprète les grands standards de Django Reinhardt dans le plus grand respect de la tradition, grâce notamment à un violoniste de tout premier plan. Le groupe joue aussi ses compositions et arrangements pour exprimer son identité propre. Rendez-vous dès 10h pour un café et quelques gourmandises. 10 €, petit-déjeuner inclus ! ▶ **Le Drakkar**

JEUNE PUBLIC

samedi 11 février 16H



Moi, j'attends, théâtre d'objets. À voir à partir de 4 ans ▶ **Le Drakkar**

CINÉMA

samedi 4 février
Une vie meilleure 18H30
Carnage 20H45

dimanche 5 février
Las marimbas del infierno (avp) 18H30
Carnage 20H45

mardi 7 février
Carnage 18H30*
Une vie meilleure 20H45*

mercredi 8 février
Bonsai 18H30/20H45

jeudi 9 février
Et si on vivait tous ensemble ? 18H30/20H45

vendredi 10 février
Et si on vivait tous ensemble ? 18H30
Bonsai 20H45

samedi 11 février
Et si on vivait tous ensemble ? 18H30/20H45

dimanche 12 février
Bonsai 18H30*
Et si on vivait tous ensemble ? 20H45*

vendredi 17 février
Les couleurs de la montagne 18H30
Take Shelter 20H45



Samedi 18 février
La colline aux coquelicots (VF) 14H30/16H30
Hors Satan 18H30
Take Shelter 20H45

“Comme le chien” théâtre rock à DSN

Les Bacchantes, revisitées par François Chaffin, le 16 février.

Pour éloigner le peuple d'une colère sous-jacente et étouffer tout germe de révolte, Reine Équation et son “architecte des loisirs” décident de bâtir un parc d'attractions. Mais survient un étranger, un rebelle. Il entraîne le peuple dans une folie libératoire et ravageuse, laissant après son passage décombres et cadavres, et le germe d'une vie nouvelle...

“Comme le chien”, création du Théâtre du menteur, coproduite

par DSN, librement inspirée des Bacchantes d'Euripide, sera présentée à DSN le 16 février à 20h. Pour mémoire, les Bacchantes symbolisent la révolte des femmes qui, manipulées par Dionysos, le dieu du vin et du plaisir, sèment la panique dans la cité.

« *Coincidence ? J'ai monté ce spectacle au moment du printemps arabe et il me semble bien refléter la colère salutaire venant de la rue et non des élites* », explique François Chaffin, l'auteur en scène dont la pièce “Nous sommes tous

des dictaphones”, a été jouée à DSN en novembre dernier.

“Comme le chien” est du théâtre rock. Six interprètes, cinq comédiens et un “guitariste électrique” servent la pièce. La musique, jouée en live, y est prégnante. ■ M.-H. Moudoumbou

EN PRATIQUE : tarif de 8 à 22 euros. Réservation sur place, 1 quai Bérigny, par téléphone au 02 35 82 04 43 ou en ligne sur www.dsn.asso.fr.

Les comédiens de “Comme le chien” en pause, pendant les répétitions. Ils ne jouent pas masqués, vous découvrirez leur visage pendant la représentation.



ÉCLAIRAGES

Arbre à slogan

En amont du spectacle, la troupe, en résidence à DSN, a mené plusieurs ateliers sur le thème du divertissement. Un court-métrage sur le Carnaval, tourné avec l'atelier du Ravelin, passera en boucle. Un arbre à slogan poétique, provenant d'un travail avec les élèves de la classe Segpa de Delvincourt, et une exposition intitulée “De la parole de chacun à l'image de tous” - tirée d'un travail avec deux groupes de femmes du Val Druel et de Neuville dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale - seront présentés dans le hall de DSN.

Café à écrire

Le 11 février à 16h, atelier “café à écrire” à DSN. Nul besoin de savoir écrire ! Juste avoir envie de jouer avec les mots. Un groupe écrit en temps limité sur le thème du divertissement. Un autre dirigé par un comédien interprète les textes. Un spectacle est donné à l'issue de cet atelier de 3h. Inscription préalable (02 35 82 04 43 ou contacts@dsn.asso.fr). Gratuit.

dimanche 19 février

La colline aux coquelicots
(VF) 14H30*



La vie de Jésus 16H30
Hors Satan (+ vidéo)
18H30

lundi 20 février

Les couleurs de la montagne 18H30
Hors Satan 20H45

mardi 21 février

2=1 *Hors Satan* 18H30*
Take Shelter 20H45*

samedi 25 février

Hugo Cabret (VF) 14H30
Parlez-moi de vous
16H45
Les acacias 18H30
2=1 *Une nuit* 20H30
Les Lyonnais 22H30



dimanche 26 février

Hugo Cabret (VF) 14H30
Les acacias 16H45
Parlez-moi de vous
18H30

lundi 27 février

Hugo Cabret (VF) 14H30
Parlez-moi de vous
16H45/20H45
Les acacias 18H30

mardi 28 février

Hugo Cabret (VF) 14H30
Parlez-moi de vous
16H45*
Les acacias 18H30/20H45*